

## REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine-Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</p> <p>Séance du mercredi 20 décembre 2023</p> <p>Par suite d'une convocation en date du 11 décembre 2023, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le mercredi 20 décembre 2023 à 19h30 sous la présidence de Monsieur Georges Canicatti, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15</p> <p>En exercice : 13</p> <p>Présents : 9</p> <p>Votants : 11</p> <p>Délibération n°D_2023_12_20_06</p>	<p>Etaient présents : M. Georges Canicatti, Mme Anne-Marie Cecon, M. Christophe Comé, Mme Pierrette Baton Marechal, M. Marc Brunier, M. Louis Buda, Mme Carole Chen, Mme Josiane Masson, M. Christophe Piazzoni</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents ayant donné procuration : M. Julien Langloys à Mme Pierrette Baton Marechal, M. Norbert Regard à M. Marc Brunier</p> <p>Absent excusé : /</p> <p>Absents : M. Laurent Esteulle, M. Jean-Philippe Gecchele</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.</p> <p>Mme Pierrette Baton Marechal est désignée pour remplir cette fonction.</p>

**Objet : Budget eau et assainissement – Exercice 2023 - Admission en non-valeur de titres de recettes**

Sur proposition de M. le responsable du Service de Gestion Comptable de Rumilly par courriel explicatif du 4 décembre 2023,

Après en avoir délibéré, à mains levées, le conseil municipal, par 10 voix pour et 1 voix contre (M. Louis Buda) :

- **DECIDE** de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes :

Numéro de la liste 6407630311

Exercice pièce	Référence de la pièce	Objet	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
2021	T-13	Facture d'eau	24.49 €	Poursuite sans effet
			24.08 €	
			178.43 €	
2020	R-5-138	Facture d'eau	10.26 €	Poursuite sans effet
			129.24 €	
2021	R-9-140	Facture d'eau	410.27 €	Poursuite sans effet
			54.60 €	
2021	R-9-140	Facture d'eau	10.10 €	Reste inférieur au seuil des poursuites

- **DIT** que le montant total de ces titres de recettes s'élève à 841,47 €,
- **DIT** que les crédits seront inscrits en dépenses de fonctionnement à l'article 6541 – Créances admises en non-valeurs du budget eau et assainissement de l'exercice 2023 de la commune.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.



<p>Délibération certifiée exécutoire</p> <p>Compte tenu de sa télétransmission le : 21 décembre 2023</p> <p>De sa publication : 21 décembre 2023</p> <p>Et de sa mise en ligne le : 21 décembre 2023</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations. Fait à Contamine-Sarzin, le 20 décembre 2023</p> <p>Le Maire, <span style="float: right;">Le secrétaire de séance,</span></p> <p> <span style="float: right;"></span></p> <p>Georges CANICATTI <span style="float: right;">Pierrette BATON MARECHAL</span></p>
--	---

